



Le Président Ahmed Sékou Touré quitte aujourd'hui la capitale guinéenne pour le Caire où il doit assister à la conférence au "sommet" des pays non-alignés.

La qualité revêtue l'annuaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits participent ensemble de nos activités. A. Sékou Touré

Redaction - Administration Publicité Adresse Télégraphique: Agutpres B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

A l'occasion du 6<sup>me</sup> anniversaire de la proclamation de la République

S. E. Ahmed Sékou Touré a inauguré le grand Stade « 28 Septembre » et l'Institut Polytechnique de Donka

Le peuple de Guinée a célébré vendredi 2 Octobre le sixième anniversaire de son indépendance. Dans l'ensemble du territoire national, de grandioses manifestations ont marqué cet anniversaire.

A Conakry, les cérémonies ont débuté le matin vers 10 heures par un dépôt de gerbe de fleurs par le chef de l'Etat au monument des Martyrs du colonialisme. Les membres du B.P.N. et du gouvernement présents à Conakry, les invités d'honneur ainsi que le corps diplomatique assistaient à cette réception. Après le dépôt de gerbe au pied de la stèle, le Président Ahmed Sékou Touré a été salué par le corps diplomatique. Vers 11 heures, le Président de la République et Mme Sékou Touré ont offert une réception au palais de la Présidence de la République. Plusieurs hautes personnalités de la capitale dont le corps diplomatique et les invités d'honneur aux fêtes d'indépendance assistaient à cette brillante réception.

Le sixième anniversaire ont été couronnées de succès l'après-midi lorsque le tout Conakry s'est mobilisé pour assister à l'inauguration du complexe Stade - Institut Polytechnique de Donka. Les militants et militantes des deux fédérations de Conakry s'étaient donnés rendez-vous au stade de Donka et envahi les 25.000 places assises. Chants et danses folkloriques organisés par les militants des comités de quartiers ont rehaussé l'éclat de cette cérémonie.

Peu de temps après l'arrivée du Chef de l'Etat à la tribune officielle, un défilé monstre de la J.R.D.A., des invités sportifs et de l'armée populaire guinéenne s'est déroulé sous les applaudissements frénétiques de la foule. Après ce défilé, le ministre des Développement économique, Monsieur Touré Ismaël a prononcé un important discours dans lequel il a salué la coopération entre la Guinée et l'Union Soviétique et formulé l'espoir que cette coopération

se renforcera davantage. Le représentant de l'Union Soviétique prit à son tour la parole pour remercier et féliciter le peuple guinéen pour ses efforts dans l'édification du pays. Après avoir réaffirmé le désir de son pays de renforcer toujours davantage l'amitié et la

coopération entre les deux pays, il a souhaité bonheur et prospérité au peuple engagé dans la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme.

Hier samedi, le Président de la République et Madame Sékou Touré ont offert une brillante réception dans les

jardins du palais de la Présidence.

Assistaient à cette réception outre Madame William Tubman invitée d'honneur aux fêtes d'indépendance, plusieurs hautes personnalités ainsi que les responsables politiques et administratifs de la capitale.

L'Enseignement en République de Guinée

par l'Inspecteur général de l'Enseignement

LES travaux de la commission de Réforme de l'Enseignement de l'Assemblée Nationale qui ont abouti à l'ordonnance n° 42 MEN du 5 août 1959 portant réforme de l'Enseignement, la Conférence Nationale du Parti Démocratique de Guinée de décembre 1961 à Labé, analysant la situation concrète de la Nation au lendemain de son indépendance et s'engageant dans la voie de la concrétisation dans le domaine de l'enseignement du programme du P.D.G., ont défini les principes directeurs de l'Education en République de Guinée, en ont déterminé la structure et les méthodes, et en ont fixé les lignes directrices des programmes.

Situation actuelle

Conçu comme un moyen destiné à satisfaire les besoins du peuple, l'enseignement doit être accessible à tous les enfants en âge d'aller à l'école en même temps qu'il doit répondre concrètement aux réalités de la nation - tout en dépassant d'un pas - pour ouvrir de larges et fécondes perspectives sur l'avenir. Il s'agit à la fois d'un enseignement de masse embrassant la totalité de la population scolarisable, à un enseignement concret, une parfaite adéquation aux réalités économique-sociales, d'un enseignement de qualité répondant aux exigences d'une science et d'une technique en perpétuelle révolution.

Ces principes imposaient à l'enseignement un cadre, une structure, un contenu.

Mais si les principes restent vrais parce que directement déri-

vés de ceux, fondamentaux, régissant tout le programme du P.D.G. la structure de l'enseignement son cadre, ses programmes, ont obéi dans leur détermination aux résultats d'une analyse théorique portant sur une situation encore vécue.

Trois ans de pratique nous imposent une sévère autocritique, un réexamen scientifique des méthodes aux fins de réadaptation, corrections, de réajustement pour conserver aux moyens vigueur et efficacité.

Quels sont le cadre, la structure et les méthodes arrêtés par la Réforme ?

Etalé sur 12 ans, compte tenu d'une part, du fait que la langue officiellement utilisée n'est pas une langue nationale, d'autre part, de la nécessité de faire assimiler à fond les premières bases de la science et de la technique modernes et les éléments de la culture, l'enseignement préuniversitaire est réparti en trois cycles :

Un premier cycle de 4 ans, dont le propre est de réaliser la nature démocratique de l'enseignement. Ce cycle qui constitue l'enseignement de masse, est conçu comme devant prendre en charge tous les enfants de 7 à 11 ans et leur apprendre à lire et à écrire correctement, à savoir calculer et résoudre des problèmes élémentaires, d'arithmétique, à acquérir quelques notions de sciences appliquées, de géographie régionale, d'histoire locale et nationale.

Un second cycle de 5 ans, dispensant un enseignement secon-

taire moyen, spécialisé et diversifié en enseignement technique du second cycle et enseignement général du second cycle. Les deux enseignements obéissent aux mêmes exigences en ce qui concerne les disciplines générales.

Par ailleurs le principe est déjà retenu de prendre les dispositions propres à développer l'enseignement technique de manière à ce que les collèges techniques remplacent les collèges d'enseignement général.

Le passage du premier cycle au second se fait sur concours et l'effectif admis chaque année étant fonction des possibilités économiques et d'un plan général du développement de la nation, une forte proportion des élèves du premier cycle est appelée à ne pas pouvoir accéder au second cycle et de ce fait, à abandonner les études régulières.

Toutefois, une recommandation votée à la conférence de Conakry au mois d'août 1961 stipule que des fermes et chantiers-écoles doivent être mis en place par les soins de la J.R.D.A., dont la fonction serait de prendre en charge tous les enfants qui à l'issue du premier cycle ne pourraient pas être admis au second cycle.

Enfin un troisième cycle est dispensé dans les lycées. Il comprend trois et se divise en enseignement général dispensé dans les lycées dits classiques et modernes, et en enseignement technique. L'enseignement technique étant lui-même subdivisé en deux branches :

(Suite page 2)

Messages au Chef de l'Etat

A l'occasion du VI<sup>e</sup> anniversaire de la République de Guinée, le Chef de l'Etat guinéen S.E. Ahmed Sékou Touré a reçu de nombreux messages de félicitations et de souhaits: De la Nouvelle Delhi :

Au nom du gouvernement et du peuple indiens et en mon nom personnel, j'ai la joie de présenter à Votre Excellence et au peuple de Guinée, nos cordiales salutations à l'occasion de votre fête nationale en même temps que nos meilleurs souhaits pour votre santé, et pour le progrès et l'émancipation continue de votre peuple.

Signé : Radha Krishnan, Président de l'Inde. De Pyong Yang :

A l'occasion du VI<sup>e</sup> anniversaire de la République de Guinée, j'adresse au nom du peuple et du gouvernement coréens mes chaleureuses félicitations à Votre Excellence, au peuple et au gouvernement guinéens.

Pendant les six années écoulées, le peuple guinéen a remporté sous la direction de votre Excellence, de grands succès dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme et pour construire l'économie et la culture nationales.

Le peuple coréen suit toujours avec grande joie les succès obtenus par le peuple de Guinée dans la

(Suite page 2)

# La vie dans la Nation

## L'Enseignement en Guinée

(Suite de la première page)

a) l'enseignement technique préparant aux divers baccalauréats techniques et assurant l'entrée directe dans l'enseignement supérieur.

b) l'enseignement technique pratique préparant aux divers brevets professionnels et brevets de techniciens, et assurant l'entrée directe dans la production comme cadre de maîtres et agents techniques.

Ces divers enseignements sont dispensés conformément à des programmes qui, en ce qui concerne les années de scolarité allant de la 7<sup>e</sup>e inclusivement, sont complètement nouveaux et obéissent à la double exigence de haute spécialisation et de large culture, et qui répondent ainsi à la nécessité d'amener l'élève de plein pied dans l'enseignement supérieur à l'issue du secondaire.

Enfin les décisions des diverses assises politiques, relatives à la Réforme de l'enseignement font obligation au Ministère de l'Éducation Nationale de « décoloniser » tous les programmes et de « établir partout la vérité historique et l'objectivité scientifique, tout en créant et fortifiant chez l'enfant par un enseignement politique adéquat, la conscience civique.

Telles sont dans leurs grandes lignes les dispositions arrêtées par la Réforme de l'enseignement.

Ces dispositions sont-elles toutes justes ? Sont-elles correctement appliquées ? Les résultats obtenus sont-ils conformes à l'objectif visé ? Faut-il rectifier le cadre, la structure et les programmes nés de la Réforme ?

La prise en considération des pratiques formulées à propos de la Réforme par ceux qui en considèrent le déroulement, comme les critiques de ceux qui sont chargés de l'application, doit nous aider à répondre à ces questions et à aboutir à des conclusions efficaces.

### Les critiques

Ces critiques, quelles sont-elles ?

a) Une abondance de matières dans le secondaire et un relèvement inconsidéré du niveau de cet enseignement, singulièrement dans les matières scientifiques, et en particulier en mathématiques, dénotent un « bourrage de crâne » dont la conséquence est, soit de laisser l'enfant qui n'en peut mais au fond de sa vallée d'ignorance, soit de causer chez les enfants qui essaient de suivre de graves crises mentales.

b) L'enseignement pré-universitaire dans les colonies françaises était de 13 ans : 6 ans dans le primaire, 7 ans dans le secondaire ; l'on se demande pourquoi la Réforme l'a ramené à 12 ans assortis d'une répartition de trois cycles : un premier cycle de 4 ans, un second de 5 ans, un troisième de 3 ans. Le premier cycle, par la brièveté de sa durée

ne réussira pas à donner à l'enfant des connaissances assez solides, pour l'empêcher, une fois abandonné à lui-même, de sombrer dans l'analphabétisme. Enfin le programme de l'enseignement primaire complet ne pouvant être épuisé en 4 ans d'études, les maîtres de l'enseignement primaire sont à cheval sur deux cycles et deux directions d'enseignement les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles.

c) Le niveau des moniteurs auxiliaires et certains moniteurs adjoints est si bas que l'enseignement qu'ils dispensent en devient illusoire.

d) Trop souvent des maîtres sont absents de leur poste, sollicités par des charges extrascolaires.

De trop nombreux maîtres tant dans le primaire que dans le secondaire, se soucient peu de ce que font leurs élèves. Quand on examine les cahiers des élèves on se demande si effectivement ils font leurs études sous la direction d'un magister.

e) Exclusion des enfants.

Il est indéniable que toutes ces critiques s'appuient sur des faits et il convient de les prendre en considération non pour les approuver toutes mais pour en tirer profit pour améliorer la Réforme et l'appliquer avec succès.

Le relèvement des programmes de l'enseignement secondaire singulièrement dans les disciplines scientifiques et techniques, l'introduction dans ces programmes de disciplines qui n'y figuraient pas, telles que l'économie politique et la formation politique, s'ils se justifient par le nécessaire souci, d'une part, d'éviter aux élèves à l'issue du secondaire, de se sentir dépaysés et désaxés dans l'enseignement supérieur, d'autre part, de dispenser un enseignement qui tienne largement compte, et du poids de la culture scientifique et technique moderne, et de l'importance déterminante des sciences politiques dans toute formation cohérente, constituent néanmoins une faute pédagogique n'étant pas assortis d'un relèvement concomitant des programmes de l'enseignement primaire.

Plus grave, la pédagogie élémentaire enseigne que l'effort fourni entre 6 et 12 ans développe, et affine tous les organes des fonctions mentales et rend l'enfant disponible pour l'acquisition ultérieure de connaissances plus complexes et plus profondes sans un sur-effort. Le contenu de nos programmes actuels dans le primaire a négligé cette vérité pédagogique élémentaire et cette négligence a contribué à compromettre la suite. De peur de faire presque laisser les jeunes cerveaux le bourrage de crâne on a presque laissé de jeunes cerveaux en jachère. On sait cependant que les familles qui ont la possibilité, de par leurs activités intellec-

tuelles, d'informer intellectuellement leurs enfants, réussissent à avoir ce qu'on a coutume d'appeler les « enfants précoces » mais dont la précocité apparente est loin d'être due à quelque qualité particulière de la structure de leur cerveau.

Il est insoutenable qu'il faille mettre un an à l'école à apprendre à un enfant de 7 ans à compter de 1 à 20, alors que dans le monde réel, les enfants âgés de cinq ans savent compter dans leur langue jusqu'à 100.

Mais les choses étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire puisqu'un programme trop faible de l'enseignement primaire débouche sur un programme d'enseignement secondaire trop étoffé par comparaison, l'inspecteur général de l'enseignement aurait dû, par ses instructions pédagogiques circonstanciées demander aux professeurs du secondaire de s'employer dans chaque année à assurer chez les élèves les bases, les fondements de l'enseignement dispensé, convaincu que si l'essentiel est acquis, le reste vient par surcroît. Rien de tel n'a été fait et c'est là une carence responsable de fâcheuses conséquences.

Cette carence est aggravée par celle constatée dans celle du travail de certains maîtres à tous les niveaux de l'enseignement. Il est hélas exact que dans maints cas, les élèves sont laissés à l'abandon. Il est hélas exact que les cas d'absences des maîtres de leurs classes sont fréquents ; et les charges extra-scolaires que les maîtres évoquent souvent pour expliquer de telles absences ne les justifient pas. Ces charges devraient plutôt leur servir de stimulant civique dans l'exercice de leur profession.

(à suivre)

### Ici Londres

A partir du dimanche 4 octobre, la deuxième édition du bulletin d'informations de la B.B.C. en langue française pour l'Afrique occidentale, « Londres-Matin », sera avancée d'une heure et diffusée entre 6 h. 30 et 7 h. sur les bandes des 31, 55 et 19 m. La première édition sera toujours diffusée de 5 h 15 à 5 h 45 sur les bandes des 41, 31 et 25 m. et sera désormais suivie d'une revue de la presse britannique.

## Messages au Chef de l'Etat

lutte contre les manœuvres d'agression des impérialistes et pour consolider l'indépendance nationale et soutenir et encourager la juste lutte du peuple guinéen.

Très satisfait que les relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays se raffermissent et se développent de jour en jour, je souhaite sincèrement à Votre Excellence et au peuple guinéen, de nouveaux succès dans la lutte pour accomplir le plan septennal de développement économique qui contribuera à la prospérité et au développement de la Guinée.

Haute considération.

Signé : Kim Il Sung,

Président du Conseil des ministres de la République Démocratique de Corée.

De Bucarest :

C'est pour nous un grand plaisir de présenter à Votre Excellence nos vives félicitations à l'occasion de l'anniversaire de votre pays.

Nous formulons des vœux ardents de bonheur pour Votre Excellence ainsi que de progrès et de prospérité pour le peuple de Guinée.

Signé : Empereur Haïlé Sélassié 1<sup>er</sup> d'Éthiopie  
DE CONAKRY.

« A l'occasion du 7<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la République de Guinée l'ambassadeur du Sénégal et son personnel ont l'honneur de présenter à S.E. M. le Président

Ahmed Sékou Touré leurs vœux sincères de prospérité et de complète réussite dans la conduite de la destinée de ce jeune Etat qui, en six ans à peine d'existence, a fait preuve de maturité et de sagesse dans sa politique en général et celle de non-alignement et de l'Unité africaine dont Son Excellence en est le grand promoteur.

Signé : Carvalho,

Ambassadeur du Sénégal.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat guinéen a reçu de M. Brahim Kayat de Freetown, un télégramme de félicitations et de bons vœux.

DE BELGRAD.

« En cette journée du 29 Septembre et de la célébration de l'anniversaire de votre fête nationale le 2 Octobre, tous les Guinéens en Yougoslavie, le personnel l'Ambassade à Belgrad et moi-même vous renouvelons notre fidélité et notre enthousiasme au Parti Démocratique de Guinée. En raison de vos éminents services pour la cause des peuples africains et guinéens, nous vous adressons l'expression de nos félicitations sincèrement respectueuses. Nous souhaitons pour vous-même et pour les cadres du Parti, nos meilleurs souhaits de santé et de longévité.

Haute considération.

Signé : Sikké Camara.

## Voyage du Président malien

(Suite de la page 4)

volonté dans tous les domaines, politiques, économiques, social et même, dans une certaine mesure dans le domaine de la sécurité.

Le non-alignement a-t-il encore précisé devra dégager une solution permettant de renforcer davantage la coopération entre les pays qui ont adopté de manière effective et cela en raison de leur contexte intérieur, une politique de non-alignement.

## La Pailotte Restaurant Bar - Dancing

La Direction de la « Pailotte » est heureuse d'annoncer à son aimable clientèle qu'à partir du 2 Octobre, les dimanches et jours fériés, vous pouvez venir à ses apéritifs dansants, animés par la nouvelle formation de l'Orchestre CAMARA.

Venez nombreux dans l'unique cadre de son jardin de 18 h. à 20 h. En semaine musique ambiante.

A partir de 20 h. vous pourrez apprécier son restaurant et sa nouvelle formule.

Quant à son bar climatisé vous pourrez apprécier son nouveau cadre typique toujours, sauf le lundi, de 18 h. à l'aube.

# La Guinée... l'Afrique... le monde...

## Régions administratives de Kindia

La liste des élèves définitivement admis à l'examen de passage en septième année

Session 1964

### VI<sup>e</sup> REGION

#### ADMINISTRATIVE DE KINDIA

1. Sidibé Namory, Application ;
2. Diallo Habibatou, Kindia-I ;
3. Barry Alpha Ousmane, Wondima ;
4. Barry Daouda, Kindia-II ;
5. Sylla Ibrahima-II, Application ;
6. Bangoura Koléa, Gberia-khory ;
7. Sylla Abou, Kindia-III ;
8. Diallo Amadou, Kindia-I ;
9. Diallo Mamadou Kouka, Kindia-I ;
10. Sylla Fodé Bangaly, Kindia-III ;
11. Diallo Alpha Oumar, Kindia-I ;
12. Chérif Labassou, Abattoir ;
13. Sylla Siaka, Application ;
14. Kourouma Mamady, Kindia-II ;
15. Soumah Ansoumane, Application ;
16. Kéita Boubacar, Abattoir ;
17. Sidibé Idrissa, Kindia-III ;
18. Sylla Bokary, Linsan ;
19. Doré Nime, Kindia-VI ;
20. Sylla Fodé Momo, Barenfory ;
22. **Koulibaly Sira**, Kindia-II ;
23. Camara Kémoko, Foulayah ;
24. Diaby Fodé, Cobra-Pastoria ;
25. Sylla Karamoko, Application ;
26. **Traoré Fatoumata**, Abattoir ;
27. Soumah Ibrahima, Gberia-khory ;
29. Camara Salia, Application ;
30. Zaher Ibrahim, Kindia-II ;
31. Barry Abdoulaye, Souguéta ;
32. Barry Boubacar, Kindia-2 ;
33. Tamadou Boubacar, Kindia-III ;
34. Camara Yomba, Linsan ;
35. Camara Koly, Kindia-III ;
36. **Baldé Fatoumata Batouly**, Kindia-IV ;
37. Sakho Boubacar, Kindia-III ;
38. Camara Bändiougou, G.B. Foulaya ;
39. Bangoura Martin, Abattoir ;
40. Camara Ansoumany, Souguéta ;
41. Camara Kouyeré, Kindia-III ;
42. Diallo Thierno, Souguéta ;
43. Soumah Daoudo, Kindia-II ;
44. Sylla Abou, Linsan ;
45. Diallo Boubacar, Kindia-3 ;
46. Camara Amara, Cobra-Pastoria ;
47. Bah Aamadou Diogo, Kindia-IV ;
48. Dramé Mamadou II, Kindia-I ;
49. Sano Morigbé, Condetta-2 ;
50. Savané Bangaly, Wondima ;
51. Baldé Abdourahamane, Condetta-II ;
52. Diallo Saikou, Kindia-IV ;
53. Diallo Thierno Souleymane, Kindia-IV ;
54. Anne Amadou Tamirou, Kindia-II ;
55. Soumah Daouda, Foulayah ;
56. Soumah Ibrahima, Cobra-Pastoria ;
57. Sylla Sayon, Madina-Oula ;
58. Tounkara Ibrahima, Abattoir ;
59. Kéita Moussa, Abattoir ;
60. Condé Siriman, Abattoir ;
61. Kéita Maciré, Cobra-Pastoria ;
62. Soumah Fodé Facinet, Application ;
63. Dioubaté Ibrahima Dandara, Kindia-II ;
64. Nabé Noumouké, Linsan ;
65. Sylla Soriba, Kindia-IV ;
66. Diakité Moussa, Abattoir ;
67. Oularé Koutoubou, Kindia-II ;
68. Kaba Alhassane, Application ;
69. Sakho N'Galé, Condetta-I ;
70. Soumah Seni, Barenfory ;
71. Camara Kankadji, Kindia-II ;
72. Kéita Fanbourou, Kindia-I ;
73. Diaby Sékou, Kindia-I ;
74. Sylla Lansana, Cobra-Pastoria ;
75. N'Diaye Ibrayima, Application ;
76. Camara Badara, Barenfory ;
77. Diallo Mohamed Tahirou, Linsan ;
78. Sylla Sitafa, Foulayah ;
79. Sylla Lansana-I, Application ;
80. **Bah Aïssata**, Kindia-I ;
81. Sano Mamadou, Condetta-I ;
82. Soumah Moussa, Gberia-khory ;
83. Bangoura Yamoussa, Condetta-II ;
84. Camara Kalilou, Condetta-I ;
85. **Doumbouya Fanta**, Kindia-III ;
86. Lanipkoun Abdou-Gafara, Foulayah ;
87. Barry Ibrahima, Kindia-I ;
88. Dia Mamadou, Condetta-2 ;
89. Traoré Moussa, Application ;
90. Barry Thierno Ousmane, Kindia-IV ;
91. Camara Yango, Barenfory ;
92. Cissoko Mamadou, Kindia-II ;
93. Dramé Mamadou I, Kindia-I ;
94. Sow Ibrahima, Condetta-1 ;
95. **Sylla Aïssata**, Cobra-Pastoria ;
96. Sylla Emile, Kindia-III ;
97. Dioubaté Boubacar, Kindia-III ;
98. Camara Ibrahima, Abattoir ;
99. Camara Abdoulaye, Abattoir ;
100. **Aboh Marie**, Kindia-IV ;
101. Diallo Souleymane, Kindia-IV ;
102. Dioumé Alpha Saliou, Application ;
103. Kéita Naby, Application ;
104. **Sylla Mariama**, Abattoir ;
105. Bangoura Ansoumane, Kindia-III ;
106. Diallo Mmadou Sadio, Cobra-Pastoria ;
107. Bangoura Sékou, Kindia-IV ;
108. Bangoura Abdoulaye, Friguigbé-Gare ;
109. Soumah Momo, Application ;
110. Condé Mamadi, Abattoir ;
111. Diallo Abdou Salam, Kindia-I ;
112. Kéita Mamourou, Abattoir ;
113. Kéita Sékou, Kindia-III ;
114. Kéita Sidi, Foulayah ;
115. Béréte Ismaila, Kindia-I ;
116. Camara Boubacar, Abattoir ;
117. **Diabaté Aïssata**, Abattoir ;
118. Camara Ibrahima, Application ;
119. Soropogui Mory, Condetta-II ;
120. Baldé Néné Bany, Kindia-IV ;
121. Bangoura Momo, Cobra-Pastoria ;
122. Camara Talibi, Kindia-II ;
123. **Cissoko Laouratou**, Friguigbé-Gare ;
124. Sylla Ibrahima Sory, Abattoir ;
125. Touré Facinet, Kindia-3 ;
126. Touré Ansoumane, Kindia-I ;
127. Dioubaté Issiaga, Kolenté ;
128. Soumah Naby, Foulayah ;
129. Camara Soriba-I, Cobra-Pastoria ;
130. Diaby Karamoko Koutoubou, Kindia-IV ;
131. **Kéita Saran**, Kindia-IV ;
132. Diallo Ibrahima Kaniou, Wondima ;
133. Mansaré Antoine N'Siaka, C.L. Kindia-I ;
134. **Diaby Fatoumata**, Kindia-I ;
135. Sylla Fodé, Barenfory ;
136. Camara Ibrahima, Samoureye ;
137. Sano Fodé Oussou, Condetta-I ;
138. **Camara Aïssatou**, Cobra-Pastoria ;
139. **Camara Fatoumata**, Application ;
140. Camara Luncény, Kindia-23 ;
141. Fofana Sayon Sadio, Kindia-III ;
142. Kourouma Laye, Kindia-3 ;
143. Oularé Mamadou, Kindia-IV ;
144. Sylla Mamadou Moutar, Foulayah ;
145. **Camara Kadiatou**, Application ;
146. Comnos Charlie Abraham, Kindia-I ;
147. Diallo Taguioulaye, C.L. Kindia-II ;
148. Cissé Lansana, Kindia-3 ;
149. Kéita Karamoko, Friguigbé-Gare ;
150. Sakho Kalilou, Kindia-I ;
151. Sakho Mamadou, Kindia-I ;
152. **Youla Aminata**, Kindia-4 ;
153. Kolie Pépé, Barenfory ;
154. Camara Kerfalla, Application ;
155. Bah Siré, Kolenté ;
156. Diawara Ibrahima, Kindia-II ;
157. Fofana Daouda, Kindia-II ;
158. **Koné Nagnouma**, Kindia-I ;
159. **Soumah Maciré**, Kindia-I ;
160. Togba Sessé, Barenfory ;
161. Diallo Aye, Kindia-IV ;
162. Bangoura Mamadou I, Souguéta ;
163. Condé Fassouma, Abattoir ;
164. Diallo Négue Baïlo, Kindia-I ;
165. Kéita Salifou, Application ;
166. Oularé Sékou, Condetta-2 ;
167. Fadiga Mamadou, C.L. Kindia-II ;
168. Soumah Moussa, Barenfory ;
169. Tamadou Bobo, Kindia-3 ;
170. Camara Boubacar, Condetta-II ;
171. Camara Fodé, Molota ;
172. **Chanine Marie**, Kindia-4 ;
173. **Diallo Salimatou**, Kindia-IV ;
174. **Condé Fatou**, Kindia-III ;
175. **Diakité Maimouna**, Kindia-II ;
176. Kéita Aly, Barenfory ;
177. Souaré Bama, Kindia-4 ;
178. Kolie Andréa, Barenfory ;
179. Soumah Mamadou II, Molota ;
180. Baldé Ibrahima, Kindia-2 ;
181. Barry Souleymane, Kindia-IV ;
182. Kourouma Mamadou, Linsan ;
183. Soumah Salifou, Foulayah ;
184. Camara Alsény, Kindia-IV ;
185. Cissé Bakary, Condetta-1 ;
186. Fadiga Douramane, Condetta-I ;
187. Kéita Chérif, Madina-Oula ;
188. Camara Mamadouba 4, Samoureye ;
189. **Kéita Aminata**, Application ;
190. Kéita Mamadou, Application ;
191. Diaby Oumarou, Condetta-II ;
192. Mara Mamadi, Abattoir ;
193. Soumah Abdoulaye I, Application ;
194. **Mara Nanfadima dite Fanta**, Kindia-III ;
195. Sow Ibrahima, Samaya ;
196. Bah Amadou Bobo, Kindia-I ;
197. Camara Lamina, Foulayah ;
198. **Diallo Aminata**, Linsan ;
199. Diallo Bela, Linsan ;
200. Nabé Diafodé, Linsan ;
201. Nabé Ibrahima, Linsan ;
202. Sylla Hady, Souguéta ;
203. Diallo Mamadou, Foulayah ;
204. Kéita Yaya, Foulayah ;
205. Kéita Mohamadou, Kindia-III ;
206. Kaloga Mamadou, Linsan ;
207. Sylla Maligui, Condetta-2 ;
208. **Sylla Fatoumata**, Kindia-1 ;
209. Kéita Almamy, Madina-Oula ;
210. Soumah Momo, Linsan ;
211. Fofana Alimou, Kindia II ;
212. Thiam Mamadou Lamine, Kolente ;
213. Kanté Satemba, Application ;
214. Camara Sékouba, Abattoir ;
215. Diallo Ibrahima, Kolenté ;
216. Kébé Aboubacar, Kindia-3 ;
217. **Sylla Jeanne**, Kindia-II ;
218. Camara Ansoumany, Kindia-IV ;
219. Diallo Ibrahima, Linsan ;
220. Koroma Lamine, Wondima ;
221. Sylla Fodé Bassy, Condetta-II ;
222. Diallo Mamadou, Kindia-III ;
223. Kéita Satamba, Application ;
224. Barry Mamadou Abattoir ;
225. Cissé Abdoulaye, Condetta-I ;
226. Sakho Salifou, Kindia-3 ;
227. Soumah Lamina, Abattoir ;
228. Diallo Bademba, Linsan ;
229. Sakho Lamine, Kindia-3 ;
230. Sylla Sidiki, Kindia-III ;
231. Sylla Moussa, Barenfory ;
232. Camara Ansoumane, Cobra-Pastoria ;
233. Diakité Youssouf, C.L. Abattoir ;
234. Kéita Boura, Kindia-III ;
235. Savané Mamadou II, Kindia-IV ;
236. Sylla Bangaly, Kindia-4 ;
237. Camara Momo III, Centre Kindia ;
238. Camara Djiba, Kindia-4 ;
239. Dia Gouraïssi, Condetta-2 ;
240. Diané Abdourahamane, Kindia-II ;
241. Fadiga Walo, Kindia-II ;
242. Kéita Sourou, Foulayah ;
243. Kanté Ansoumany, Kindia-IV ;
244. Kouyaté Moussa, Madina-Oula ;
245. Fofana Boubocar, Abattoir ;
246. Sagnon Mamadou, Linsan ;
247. Bah Sanoussy, Cobra-Pastoria ;
248. Camara Tanou, Kindia-I ;
249. **Kéita Mariama Siré**, Kindia-IV ;
250. Camara Kandia, Application ;
251. Konté Sény, Kindia-I ;

## TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe  
Quotidien  
du  
Parti  
Démocratique  
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975  
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE  
3-34-32

## Nous nous souviendrons toujours de notre séjours en Guinée

« Nous nous souviendrons toujours de notre séjour en Guinée où nous avons eu l'occasion d'enrichir nos connaissances dans plusieurs domaines.

Pour parler de notre brève visite à Kindia, nous souhaiterions y revenir très bientôt en touristes pour nous permettre une fois encore de contempler la beauté et la richesse du paysage guinéen.

Telles étaient entre autres quelques unes des déclarations que nous confiaient dimanche 27 septembre sur le parcours Kindia-Conakry les 62 délégués africains qui suivent le stage syndical organisé dans la capitale par la « Fondation allemande Friedrich Ebert ».

En effet, selon le programme de leurs travaux les représentants des pays africains devaient jouir de leur week-end en dehors de Conakry.

Conduits par le chef de la délégation au séminaire, M. Kourouma Alaphaix assisté de M. Hausman représentant la Fondation allemande, les délégués avaient été l'objet d'un chaleureux accueil de la Fédération et particulièrement des membres de la coopérative des teinturiers.

Cette excursion dont l'organisation et l'animation revenaient au Service National du Tourisme avait permis non seulement nos hôtes de se rendre compte de la beauté naturelle des environs de Kindia moins aussi d'apprécier les réalisations positives de cette fédération dans le cadre de l'édification du pays. Les séminaristes avaient été conduits successivement à l'Institut de Recherches fruitières de Foulaya, à la Coopérative pilote des teinturiers, à l'Institut Pasteur et à Combitidé.

Dans les ateliers de la coopérative des teinturiers, le gouverneur de Région entouré du secrétaire fédéral et des responsables syndicalistes de la Fédération a expliqué le fonctionnement de la dite coopérative. Illustrant dans un exposé assez détaillé la détermination des femmes de participer activement à l'œuvre commune d'édification nationale, le gouverneur de Région avait indiqué que les membres de la coopérative au nombre de deux mille répartis dans les différents comités de la ville, possédaient leurs champs de riz, de fonio, de manioc etc. Avant de quitter les ateliers, le président du séminaire, M. Etotoé Léopold et M. Hausman, en signant le livre d'or avaient exprimé la satisfaction des séminaristes pour tous les résultats atteints, leurs encouragements et leurs souhaits aux teinturiers

de Kindia pour des succès plus grands.

Le séjour de nos hôtes devant les conduire ensuite à « Combitidé », localité située à 11 km de la Région, où ils ont admiré des chutes d'eaux tombant à plus de 60 mètres de hauteur dessinant à la fois la forme d'un voile de marée pour s'écraser sur un vaste rocher plat et s'écouler lentement dans un large bassin naturel. « Combitidé ou Voile de la Marée » avec sa jolie pisciculture ses arbres géants aux feuillages touffus demeure le coin favori des touristes. En tout cas, pour qui veut goûter de la fraîcheur en toute saison, voir de près ce que le paysage recèle de beau, de magnifique doit visiter « le Voile de la Mariée ». Il ne le regrettera jamais.

À l'Institut Pasteur et à l'Institut de Recherches fruitières deux de nos réalisations possédant une réputation qui débordent de loin les frontières guinéennes quant à l'illustration de notre volonté de combattre les maux dont souffre l'humanité à savoir la maladie, l'ignorance et la misère, les séminaristes avaient été fortement impressionnés par le travail conscient et soutenu qui y a été effectué.

Au demeurant le voyage s'est déroulé dans une atmosphère agréable. L'ennui fidèle compagnon de l'homme n'avait pas trouvé de place. Des escales improvisées avaient permis au voyageur de se ruer sur les beaux fruits étalés le long de la route et de nous faire la remarque suivante : je me sentirai infiniment mieux si je vivais tout mon temps à Kindia.

C. Kéma.

# La République Populaire de Chine a célébré son quinzième anniversaire

Le vaillant peuple chinois a célébré mercredi le quinzième anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine. Trois années après cette révolution le gouvernement populaire a mis fin à l'ancien régime capitaliste sous lequel plusieurs millions de chinois mourraient de faim par an, instauré l'économie d'Etat socialiste et réalisé la réforme agraire dans les vastes régions rurales.

Nos lecteurs se souviennent de la visite d'amitié effectuée l'année dernière par le premier ministre, M. Chou En Lai, visite au cours de laquelle le Président Sékou Touré reconnaît à la Chine son droit d'intégrer la grande famille des nations à l'O.N.U.

La République Populaire de Chine figure parmi les pays les plus peuplés, les plus vastes et les plus anciens du monde. Elle est située dans le Sud-Est de l'Asie et est baignée à l'Est par l'Océan Pacifique. La superficie totale de son territoire est d'environ 9.600.000 kilomètres carrés, soit presque celle de l'Europe.

Le relief de la Chine incline vers l'Est à partir de l'Ouest. L'Ouest aborde en régions abondantes, plateaux et bassins, l'Est c'est un relief assez complexe : en collines et plaines. Etant donné cette disposition du relief, à l'exception de celles qui s'allongent du nord au sud, les principales chaînes de montagnes : Altai, Tienchan, Kouenlouen, Himamlaya, Khingan, Nanling, etc., s'orientent en grande partie d'Ouest en Est.

Par suite de l'inclinaison du relief vers l'Est, les principaux fleuves de la Chine prennent pour ainsi dire tous leur source dans l'Ouest et se jettent à l'Est dans l'Océan Pacifique. Le Yangtsé et le Fleuve Jaune sont les deux plus grands fleuves du pays. Traversant le pays de l'Ouest à l'Est, ils relient l'intérieur du pays avec les régions côtières. Le Yangtsé, le premier grand fleuve de Chine et d'Asie, traverse les régions les plus riches de la Chine. Quant aux bassins moyens et inférieurs du Fleuve Jaune, ils ont été le berceau de la magnifique civilisation antique chinoise.

L'immense territoire de la Chine renferme des régions montagneuses aux grandes forêts et aux plaines où s'étendent de vastes étendues de terre fertile. Ici, ce sont des collines ondulantes, là, des steppes sans

bornes, des lacs aux eaux agitées... Partout il y a abondance de produits et de ressources.

### ABONDANCE ET RESSOURCES

Le territoire chinois comprend des régions tempérées froides, des régions tempérées, des régions subtropicales et des régions tropicales. La douceur du climat est favorable au développement de l'agriculture. Dans la plupart des régions, on obtient trois récoltes de céréales tous les deux ans, tandis que dans les régions subtropicales, on en obtient deux par an. Les régions tropicales couvrent une superficie assez étendue, où poussent les plantes industrielles tropicales.

### UNE GRANDE FAMILLE DE NOMBREUSES NATIONALITES

La Chine est le pays le plus peuplé du monde. La population chinoise s'élève à 650 millions d'hommes, soit presque le quart de la population mondiale.

La Chine est, d'autre part, un Etat multinational uni. Outre les Hans, qui sont les plus nombreux, existent une cinquantaine de minorités nationales dont la population s'élève à 38.000.000 hommes. Parmi ces minorités nationales, la minorité Tchouang a la population la plus nombreuse, avec ses plus de sept millions d'hommes.

Celles dont la population dépasse le million sont les minorités mongole, musulmane, tibétaine, miao, yi, puyi, coréenne et mandchoue. La minorité la moins nombreuse est la minorité hotcheh qui ne compte que 500 hommes.

Il existe plusieurs religions en Chine. Les religions qui ont un nombre relativement élevé de

croissants sont le bouddhisme, le taoïsme, l'islam et le christianisme. La liberté de religion est garantie par le gouvernement. En Chine nouvelle, la croyance religieuse est considérée comme une affaire personnelle du libéré de croire ou de ne pas croire à une religion.

### UNE ECONOMIE EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Après la fondation de la République Populaire de Chine, le peuple chinois a relevé avec succès l'économie nationale détruite par de longues années de guerre et a réalisé le premier et le 2e plans quinquennaux (1953-1962). En 1965, après l'achèvement pour l'essentiel de la transformation socialiste de la propriété et des moyens de production, le mouvement des communes populaires rurales a été réalisé sur la base des coopératives agricoles, créant ainsi des conditions pour le développement ultérieur de l'économie nationale.

L'industrie de la Chine nouvelle s'est développée considérablement. On a non seulement construit les trois bases métallurgiques modernes à Anchan, Wouhan et Paoteou, mais on a encore mis sur pied les industries de la fabrication d'automobiles, d'avions, de tracteurs, de construction navale et de fabrication de machines lourdes, industries qui n'avaient jamais existé dans l'histoire de la Chine. Pour les industries chimique textile, alimentaire, sucrière et de la fabrication de cigarettes, des usines de moyenne et de petite envergure ont été établies dans les régions productrices de matières premières. Les chefs-lieux des provinces (régions) et les villes directement subordonnées à l'autorité centrale sont devenus pour l'essentiel d'importants centres sortes d'industries.

Avec le développement de l'industrie et de l'agriculture, le niveau de vie du peuple a connu une notable élévation.

### LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS EXTERIEURES

Dans les relations internationales, la République Populaire de Chine a poursuivi toujours une ligne générale de sa politique étrangère : suivant le principe de l'internationalisme camp socialiste ; sur la base des prolétariens, développer les relations d'aide mutuelle et de coopération amicale avec les pays des cinq principes, réaliser la coexistence pacifique avec les pays à systèmes sociaux différents ; s'opposer à la politique d'agression et de guerre de l'impérialisme ; soutenir tous les peuples et nations opprimés dans la lutte révolutionnaire.

À la fin du mois de juillet 1964, la République Populaire de Chine avait déjà établi des relations diplomatiques avec 47 pays, et des relations commerciales, culturelles et amicales avec 170 pays et régions. Ces relations continueront sans aucun doute à se développer.

## Le Président de la République du Mali est arrivé à Pékin d'où il se rendra au Caire

Le Chef de l'Etat malien, le Président Modibo Kéita a quitté dimanche dernier Bamako à la tête d'une délégation de trente trois membres pour un voyage de quarante cinq jours qui le conduira en Extrême-Orient, en Afrique du Nord, (pour le sommet du Caire) et au Moyen-Orient. Trois ministres font partie de la délégation qui l'accompagne : M. Baréma Bocoum, ministre de l'Intérieur ; Mamadou Cologo, ministre de l'Information et du Tourisme, tous deux membres du Bureau Politique National de l'Union Soudanaise R.D.A. et attaché Maïga, ministre des Finances et du Commerce.

La première étape de ce long périple a conduit le Chef de l'Etat malien à Pékin (capitale

de la République Populaire de Chine) où il a participé aux festivités marquant le quinzième anniversaire de la révolution chinoise.

M. Kéita interrompera ensuite son voyage en Chine pour participer à la conférence des pays non-alignés qui s'ouvrira le cinq octobre au Caire puis il se rendra en Tunisie où il est invité par le Président Bourguiba à assister aux fêtes anniversaires de l'évacuation de la base de Bizerte. M. Modibo Kéita a indiqué avant son départ qu'il ferait ensuite très probablement un voyage en Arabie Saoudite où il est invité par le roi Séoud.

À cette occasion, M. Kéita visitera certainement les lieux saints

de l'islam et en particulier la Mecque. Il reprendra ensuite la route pour la République Populaire de Chine pour terminer sa visite officielle dans ce pays, puis il gagnera successivement le Vietnam Nord, la Corée du Nord et la République Populaire de Mongolie.

Avant son départ du sol malien, le Président Modibo a déclaré à la presse : « Le non-alignement a été certes une doctrine valable en un certain moment de l'histoire du monde et des peuples mais devant la situation actuelle dans les camps en présence, nous pensons que le non-alignement devra se dépasser. Le non-alignement devra être plutôt maintenant une

(Suite page 2)